

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 3 juillet 2009

Service instructeur
Délégation à l'Action Territorialisée

N° CP-2009-10-5-4

Services consultés
Service de l'Action Transfrontalière
Service de l'Environnement et de l'Agriculture

**DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU SEIN DU COMITE DE
PROGRAMMATION DU GROUPE D'ACTION LOCALE THUR ET DOLLER**

Résumé : *Le présent rapport a pour objet de désigner un représentant titulaire et son suppléant en qualité de membres du comité de programmation du Groupe d'Action Local Thur et Doller*

Le Syndicat Mixte du Pays Thur Doller a été retenu en décembre 2008 dans le cadre de l'appel à projet LEADER sur la thématique de la valorisation des patrimoines.

La gestion du programme LEADER est confiée à un Groupe d'Action Locale (GAL) composé de partenaires privés et publics, présidé par un représentant du Syndicat Mixte du Pays Thur Doller. Ce GAL comprend un comité de programmation qui sera en charge du pilotage du programme.

Le Président du Pays Thur Doller propose au Conseil Général du Haut-Rhin de siéger au sein de ce comité de programmation et demande de bien vouloir désigner les représentants, à savoir un membre titulaire et un membre suppléant.

Je vous propose ainsi de procéder aux désignations suivantes :

- Monsieur Pierre VOGT en qualité de membre titulaire ;
- Monsieur Etienne BANNWARTH en qualité de membre suppléant.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER